

Tour de France #FaitesDesParents 2025 : l'Agence de la biomédecine sillonne la France pour encourager les Français à donner leurs gamètes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DATE : 15/09/2025

Un mois pour convaincre ! Du 17 septembre au 17 octobre 2025, l'Agence de la biomédecine repart sur les routes de France pour la deuxième édition de sa campagne nationale de sensibilisation au don de gamètes : #FaitesDesParents.

Si les Français sont largement favorables au don de gamètes (76%), ils sont encore trop peu nombreux à franchir le pas : on recense seulement 1 500 personnes donneurs et donneuses par an. Cette année encore, la mission portée par cette tournée nationale est de lever les freins à l'engagement ! Dans 10 villes de France comptant déjà un centre de don, un bus itinérant ira à la rencontre du public pour informer, rassurer et encourager au don de gamètes. À son bord, professionnels de santé, associations, donneurs et receveurs de dons. Tous mobilisés autour d'un objectif commun : recruter de nouveaux donneurs et donneuses pour donner vie aux projets parentaux de milliers de personnes chaque année !

Des Français encore hésitants à donner face une demande en AMP qui reste soutenue

Les résultats du baromètre 2025 de l'Agence de la biomédecine¹ montrent que malgré une tendance favorable au don de gamètes, seuls 13 % des Français en âge de donner se disent prêts à entamer une démarche effective de don. En cause : un manque d'informations sur le besoin en donneurs, la quantité de personnes en attente et l'utilisation des dons. Ils sont d'ailleurs 77 % à déclarer qu'un meilleur accès à l'information pourrait les convaincre de franchir le pas.

Ce constat s'accompagne par ailleurs d'une pression qui reste forte sur les équipes d'assistance médicale à la procréation (AMP) depuis l'évolution de la loi bioéthique de 2021 élargissant son accès aux couples de femmes et aux femmes non mariées. Plus de 10 600 femmes étaient en attente d'une AMP avec don de spermatozoïdes au 31 décembre 2024. Malgré une hausse du nombre de candidats au don de spermatozoïdes (1 045 en 2024 contre 676 en 2023), la mobilisation doit se poursuivre pour continuer à répondre aux besoins des personnes en attente d'un don sans allonger les délais d'accès et pour pouvoir disposer de gamètes ayant des caractéristiques physiques (couleur de peau, des cheveux, des yeux, etc.) représentatives de la diversité de la société.

¹ Étude sur les Français et le don de gamètes réalisée par Viavoice pour l'Agence de la Biomédecine. Terrain téléphonique réalisé du 13 au 24 février 2025 sur un échantillon de 1029 personnes, représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus.

Un tour de France, 10 villes étape au départ de Paris : mieux informer pour lever les derniers freins au don !

Du **17 septembre au 17 octobre 2025**, l'Agence de la Biomédecine part à la rencontre du public à travers une **tournée nationale en bus dans 10 villes de France** pour mieux informer et rassurer sur le don de gamètes. La première édition de cette tournée à l'automne 2024 avait permis de doubler le nombre de prises de rendez-vous pour entamer une démarche de don dans les centres des villes visitées par le bus. **La deuxième édition de la campagne #FaitesDesParents débutera à Paris, marquant le coup d'envoi de ce tour de France.**

Dans chaque nouvelle ville étape, le bus #FaitesDesParents sera stationné de 11h30 à 19h30, dans un lieu à forte fréquentation. Le public pourra ainsi échanger avec des professionnels de santé des centres de don locaux, des représentants d'associations de patients et d'anciens donneurs et donneuses. Des animations et activités éducatives seront également mises à disposition pour comprendre les principes et les étapes du don ainsi que l'urgence et la nécessité de donner pour les personnes en attente. Par ailleurs, toutes celles et ceux qui le souhaite pourront, sur place, prendre rendez-vous afin d'entamer une démarche de don dans les centres de don locaux.

Par cette initiative, l'Agence de la biomédecine, à travers une présence concrète dans les territoires, entend capter un public de proximité.

*« Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent chaque année avec nous pour que le don de gamètes devienne l'affaire du plus grand nombre. Face à la demande croissante en matière d'AMP avec don de gamètes, le nombre de donneurs et de donneuses doit continuer d'augmenter et représenter la diversité de la société en termes de caractéristiques physiques. Durant près d'un mois, de ville en ville, nous irons à la rencontre des Français, pour les informer, répondre à leurs questions et les encourager à passer à l'acte. Cette mobilisation est d'autant plus essentielle que l'opinion publique est désormais majoritairement favorable au don de gamètes. Il s'agit maintenant de transformer cette adhésion en engagement concret, en levant les dernières hésitations. », conclut **Marine Jeantet, Directrice générale de l'Agence de la biomédecine.***

La tournée du bus s'inscrit dans un dispositif de communication d'envergure qui sera déployé, en septembre et octobre 2025, auprès du grand public et des professionnels de santé, dans toutes les villes comptant un centre de don. Celui-ci prévoit notamment **un affichage de proximité** dans les universités des 10 villes visitées par le bus, la diffusion en streaming d'un **spot audio** sur Deezer **et d'un spot vidéo** de la campagne sur les plateformes de TV en replay (TF1, M6, et France TV) et sur Youtube ou encore la diffusion sur forme de bannières, de **posts et vidéos Facebook et Instagram**. **Une newsletter d'information** sur le don de gamètes sera également envoyée aux gynécologues et sages-femmes à proximité des centres de don. De plus, **une campagne d'e-influence** sera lancée avec la mobilisation d'une douzaine d'e-influenceurs nationaux et régionaux présents le jour du passage du bus dans leur ville respective afin de démultiplier l'impact de la campagne et démontrer que le don peut se faire près de chez soi. Pour la première journée de la tournée à Paris, l'e-influenceuse et podcasteuse et auteure [Louise Aubery](#) sera présente sur place.

Une démarche généreuse et solidaire

Donner ses gamètes, c'est permettre à des personnes pour qui ce n'est pas possible naturellement de devenir parents. Dans toute la France, les conditions pour donner sont simples : **il faut être âgé de 18 à 37 ans inclus pour les femmes, de 18 à 44 ans inclus pour les hommes et être en bonne santé.**

Depuis la loi de bioéthique de 2021, les futurs enfants issus d'un don peuvent, à leur majorité s'ils le souhaitent, **accéder à l'identité et à des données non identifiantes de leur donneur ou donneuse** (caractéristiques physiques, motivation au don, etc.).



Calendrier du tour de France :

Paris	17/09/25	Gare Montparnasse, Place Raoul-Dautry, 75015 PARIS
Amiens	19/09/25	Place René Goblet, 80000 AMIENS
Rouen	22/09/25	Place Saint-Marc, 76000 ROUEN
Brest	24/09/25	Place de la Liberté, 29200 BREST
Tours	01/10/25	Boulevard Heurteloup, 37000 TOURS
Poitiers	04/10/25	Place Charles VII, 86000 POITIERS
Limoges	08/10/25	Place de la République, 87000 LIMOGES
Dijon	11/10/25	Place Darcy, 27000 DIJON
Grenoble	15/10/25	Rue Félix Poulat, 38000 GRENOBLE
Marseille	17/10/25	Place du Général de Gaulle, 13001 MARSEILLE

Rendez-vous sur les 2 comptes Instagram de l'Agence de la biomédecine [@jedonnemesovocytes](#) et [@jedonnemesspermatozoides](#) et les 2 sites internet de références du don de gamètes restent www.dondovocytes.fr et www.dondespermatozoides.fr

Contacts presse

Agence de la biomédecine

Hélène Duguet - helene.duguet@biomedecine.fr – 06.16.35.91.80

Agence Libre Mullenlowe

Mélissa Delagrée – m.delagree@libremullenlowe.fr – 06.47.46.40.20

Mélina Constantinidis - m.constantinidis@libremullenlowe.fr – 06.40.35.19. 20

À PROPOS DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | L'Agence de la biomédecine est une agence nationale créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | 1 Avenue du Stade de France | 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex | T. 01 55 93 65 56

www.agence-biomedecine.fr